

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

#### **Service de la gestion et de la planification des immeubles**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

<b>Catégorie :</b>	Vente d'un immeuble
<b>Appel d'offres :</b>	31H05-005-6967-01-APP1
<b>Descriptif :</b>	Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 244 677 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 242 mètres carrés avec le bâtiment dessus érigé et connu comme le « Centre Saint-Paul », portant le numéro 1604-1606 avenue de l'Église et 5505, rue Angers dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, en vue de sa requalification, pour un prix fixe de 1 \$, plus les taxes applicables.
<b>Date d'ouverture :</b>	<b>Le 10 août 2023</b>
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 000 \$ (chèque certifié ou lettre de garantie bancaire à l'ordre de la Ville de Montréal)
<b>Renseignements :</b>	Pour toute question s'adresser à : <a href="mailto:immeubles.soumissions@montreal.ca">immeubles.soumissions@montreal.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 mai 2023.
<b>Visite supervisée des lieux :</b>	Oui, <b>obligatoire</b>  Pour la visite supervisée des lieux, la date limite pour prendre rendez-vous est le 1er juin 2023 à <b>13h30</b> , à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:immeubles.soumissions@montreal.ca">immeubles.soumissions@montreal.ca</a> .  Les visites auront lieu du 23 mai 2023 au 8 juin 2023, du mardi au jeudi, entre 8h30 et 14h30.

Les personnes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les documents d'appel à propositions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque proposition doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 mai 2023

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Système à deux enveloppes : oui \_\_\_\_\_ non X

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? \_\_\_\_\_